

Concours Talents d'entreprises

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Candidater au concours "Talent d'entreprises" c'est développer la visibilité de son entreprise sur le territoire.

Pour cette nouvelle édition, 5 catégories de prix :

- Alimentation et Agriculture : Prix valorisant les acteurs locaux de l'alimentation et de l'agriculture (en particulier alimentaire, activités équestres, et sylviculture),
- Innovation : Prix valorisant la recherche & développement au sein des entreprises, tant technologique que d'usage,
- Créativité : Prix valorisant la créativité tant au niveau d'un savoir-faire (artisanal, artistique...) que d'une offre spécifique de services/produits,
- Tourisme Durable : Prix valorisant les acteurs du tourisme qui s'engagent dans la valorisation durable des ressources patrimoniales et environnementales,
- Transition environnementale : Prix valorisant les entreprises qui s'engagent dans des actions s'inscrivant dans la transition environnementale, que ce soit au niveau de leur offre, de leurs prestations, de leur production, de leur réseau de distribution ou de leur organisation interne.

Et cette année encore, le prix Coup de cœur sera soumis au vote du public (vote en ligne en fin d'année).

— Candidats

Ce concours est accessible aux sociétés, entreprises individuelles et acteurs de l'ESS développant des activités à caractère économique, en activité, dans tous les secteurs d'activités.

Pour candidater, l'entreprise (siège social ou un établissement) est implantée sur l'une des 26 communes du Pays de Fontainebleau (Achères-la-Forêt, Arbonne-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Boissy-aux-Cailles, Bourron-Marlotte, Cély, Chailly-en-Bière, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, La Chapelle-la-Reine, Le Vaudoué, Noisy-sur-Ecole, Perthes, Recloses, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole, Samois-sur-Seine, Samoreau, Tousson, Ury, Vulaines-sur-Seine).

— Dotations

Chaque lauréat se verra attribuer un ensemble de dotations de communication comprenant :

- un affichage urbain sur des mobiliers abribus : 5 affiches développées dans le cadre du concours par le Pays de Fontainebleau et selon une maquette définie (personnalisée au nom de la structure + photo portrait du(de) la) (des) dirigeant(e)(s) + logo de la structure + présentation de son activité (170 caractères espaces compris) et selon un calendrier fixé,
- des relais sur les supports de communication du Pays de Fontainebleau,
- une lettre d'information, site internet, réseaux sociaux, newsletter ainsi qu'un communiqué de presse,
- la mise en ligne du portrait des lauréats sur le site économique du Pays de Fontainebleau,
- la réalisation d'un portrait vidéo par lauréat.

Déposer son dossier

- <https://www.economie-pays-fontainebleau.fr/se-developper/participer-aux-evenements-2/le-concours-talents-de-entreprises/#:~:text=Les%20candidatures%20%C3%A0%20la%205%C3%A8me,d'un%20prix%20du%20public.>